



A la suite des informations envoyées aux familles des élèves cas contacts...

Un élève cas contact présente un test négatif. L'élève peut à nouveau être accueilli en présentiel. Des mesures complémentaires pourraient être prises pour la classe concernée : port du masque en extérieur et limiter le brassage de la classe concernée au sein de l'école (cantine, récréation,...).

Un enfant ayant contracté le COVID il y a moins de 2 mois, peut revenir en classe sans test.

Un élève cas contact ne présente pas de test, il ne peut être accueilli en présentiel pour la durée des 7 jours suivant le dernier contact avec l'élève COVID+.

L'apprentissage se fait à distance.

Un élève cas contact est testé positif. La famille avertit l'établissement et l'élève est isolé 10 jours. L'apprentissage se fait à distance si l'état de santé de l'enfant le permet.

Les élèves sont fortement invités à réaliser un test 7 jours après le dernier contact avec le cas confirmé, mais pas d'obligation pour continuer ou revenir en présentiel.

En cas d'une survenue de 3 cas dans une période de 7 jours au sein d'une même classe, celle-ci est fermée.